



**A.N.P.D.F.**

Engagement – Créativité – Respect

### **Réunion du secteur 1 – HEROUVILLE SAINT-CLAIR le 30.04.2022**

---

Présents : M. TOUCHET, président de l'ANPDF (36) – B. VOISIN (14) – S. GOURDEL (61) – M. ROUTIER (27) - R. MOULIN (22) – F. DAVY (72) – Ph LE YONDRE (35) – JJ GAZEAU (85).

Assiste : P. LERESTEUX (président de la Ligue de Normandie)

Excusés : S. CORNEC (49) – N. POTTIER (53) – L. DAGORNE (56) – A. LE FLOCH (29)

Bertrand VOISIN, accueille l'ensemble des participant et remercie Marc TOUCHET de sa présence.

Marc TOUCHET remercie l'ensemble des participants, et souligne que dans le secteur 1, les présidents des Districts de Loire-Atlantique et de Seine-Maritime ne sont pas adhérents de l'association à ce jour. Mais il ne désespère pas de les voir rejoindre l'association.

Il indique que chacun est libre d'adhérer ou non et il souhaite que l'ensemble des Districts trouvent leur place au sein de l'association.

Il rappelle le positionnement de l'ANPDF et l'importance des échanges lors des réunions des 5 secteurs regroupant les 89 districts adhérents. Il précise que la position de l'ANPDF est importante, pour faire remonter les difficultés rencontrées dans le fonctionnement quotidien de nos instances départementales et de nos clubs mais également pour s'inspirer des bonnes idées qui peuvent être mises en place ici et là. Les relations entre l'ANPDF, le Collège des Présidents de District et la LFA permettent de faire ainsi remonter les éléments mis en avant par les présidents de District vers les plus hautes instances de la Fédération.

L'ANPDF a pour objectif de faire remonter des idées, des problématiques et des propositions. Marc TOUCHET précise, qu'ainsi, l'ANPDF fait de « *la politique au sens noble du terme* ».

Chaque saison, l'association vit un moment de partage important au travers de l'organisation de son congrès. Après Bordeaux en 2021, c'est Caen qui organisera le prochain congrès en septembre prochain. C'est un moment privilégié où il est important que les présidents de district de toute la métropole puissent se rencontrer et échanger.

Retour sur le Congrès de BORDEAUX :

Ce fût un très beau congrès sur le plan de l'organisation et il est important de souligner le travail effectué par Alexandre GOUGNARD et son équipe du District de la GIRONDE.

Concernant le contenu, il est clair que la restitution des ateliers n'a pas été à la hauteur de l'événement. Des améliorations devront être apportées pour la prochaine édition. Il faut se servir de ce qui n'a pas fonctionné pour améliorer les prochaines éditions.

Un débat s'engage ensuite autour du courrier adressé conjointement, au COMEX de la FFF, par le président du Collège, des Présidents de District et celui de l'ANPDF.

Ph. LE YONDRE (membre de la LFA) regrette que la LFA n'ait pas été destinataire de ce courrier alors qu'elle est l'organe représentative du football amateur.

Marc ROUTIER, revient sur l'intérêt pour l'ANPDF de représenter le football amateur afin que les Districts pèsent sur les décisions à venir et pour que les clubs amateurs soient pleinement représentés et éviter que seule la voix des présidents de Ligue soit entendue.

Sébastien GOURDEL, intervient pour faire part de son incompréhension à déterminer, qui fait quoi, au niveau des différentes instances.

Vincent DUBOURG, rappelle les problèmes de fonctionnement qui ont existé lors du précédent mandat, notamment pour faire remonter les problématiques rencontrées par le football amateur et les Districts. Il indique également, qu'il y a aujourd'hui des problèmes relationnels qui apparaissent avec certains présidents de Ligue qui pourraient être tentés de se passer des Districts.

Il évoque aussi, la nécessité de faire davantage confiance aux Districts dans la transmission des informations et se félicite de cette initiative de Marc TOUCHET et Claude DELFORGE dans la mesure où cela va dans le sens de ce que souhaite les présidents de District : une communication plus directe.

Marc TOUCHET rappelle qu'il s'est toujours inscrit dans le respect des instances. Il faut préserver l'unité du football amateur.

#### Point sur le statut des honoraires :

Bertrand VOISIN, rappelle que lors de la dernière réunion du secteur 1, il avait été décidé que les membres honoraires qui ne sont pas en activités, seraient invités à nos réunions de travaux.

Projet d'établir un règlement intérieur de l'ANPDF, sur le statut des honoraires, selon s'ils occupent des fonctions exécutives ou pas.

Sebastien GOURDEL, défend le fait que les membres honoraires ne jouent plus un rôle actif dans l'association sans pour autant les exclure. Il faut respecter le changement des générations et voir de nouvelles têtes apparaître.

Philippe LE YONDRE, pense qu'il faut conserver le côté « amicaliste » auquel les membres honoraires peuvent être conviés (festivités organisées par l'association) mais que les temps de travail soient réservés aux présidents en activités.

**L'ensemble des présidents présents, valident le principe de n'inviter les membres honoraires qu'au congrès et non aux réunions de travail des secteurs.**

### Arbitrage et recrutement des CTDA :

En Ligue des Pays de Loire, Jean-Jacques GAZEAU, informe que chaque district aura la possibilité de recruter un CTDA avec une aide de la Ligue.

Marc TOUCHET, indique qu'un projet est en cours de finalisation dans la ligue du Centre-Val de Loire avec un financement de la Ligue et des Districts. Intervention d'un CTDA sur 2 Districts en septembre 2022. Participation de chaque District à hauteur de 6000 € pour la rémunération.

Marc ROUTIER, présente l'opération qu'il mène dans son District au travers d'un financement du poste, par le dispositif « un jeune, un emploi ».

Les présidents de District insistent sur la nécessité que les futurs CTDA qui pourraient être recrutés soient placés sous la responsabilité directe du Président de District.

Philippe LE YONDRE, informe qu'il y a un groupe de travail qui se réunit actuellement à ce sujet, au sein de la LFA.

### Réforme des championnats nationaux : présentation de Ph. LE YONDRE

Il s'agit là d'un engagement de campagne lors des récentes élections (FFF et LFA).

En féminines :

Il y a une grosse disparité de niveau entre les clubs, d'où la nécessité de créer une division supplémentaire (D3) qui devient une compétition nationale.

L'Hypothèse 4 du projet a été retenue = groupes de 12 équipes. Maintien d'une phase d'accession entre la R1 et la D3.

Championnats masculins :

La pyramide actuelle n'est plus adaptée. Nécessité de changement notamment pour la N3. Volonté de revenir à une vraie compétition nationale. Demande des clubs de N1 pour qu'il n'y ait que 3 descentes à ce niveau. Ph LE YONDRE, précise qu'à terme, on peut imaginer que ce championnat s'appellera L3 avec une majorité de clubs professionnels. D'autres précisent, que la problématique dans les discussions avec la LFP, qui ne souhaite pas partager la manne financière du football professionnel, ne permet pas d'envisager une évolution favorable, à ce sujet, dans un avenir proche.

La réforme territoriale a profondément modifié l'organisation des compétitions. Constat d'une baisse du niveau des compétitions dans les championnats nationaux.

1 L1 à 18 clubs

1 L2 à 18 clubs

1 N1 à 18 clubs

3 N2 à 16 clubs

2 hypothèses de travail pour le N3 avec 6 ou 8 groupes à 14 équipes.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, cela occasionnera des descentes supplémentaires dans les Ligues et donc dans les Districts.

La réforme s'établira complètement en fin de saison 2024/2025.

**A l'heure actuelle, la tendance est à un choix allant vers 8 groupes de N3 à 14 équipes.**

Marc TOUCHET, fait part de l'inquiétude de certains clubs nationaux, concernant le maintien de leur équilibre financier pour ceux qui seront rétrogradés en championnat de Ligue. (Perte des aides financières départementale ou de la ville) compte tenu du fait du niveau d'évolution.

ANPDF – Projet associatif: présentation de M. TOUCHET

Beaucoup de nouveaux présidents de District ne connaissent pas l'ANPDF et sa fonction réelle au sein du football amateur.

L'ANPDF, ce sont des valeurs mais également un pouvoir d'attraction, une qualité d'accueil, une capacité de fidélisation et des relations fréquentes avec l'environnement du football amateur.

L'ANPDF est une association qui est accompagnée par la Fédération Française de Football financièrement parlant, pour son fonctionnement.

L'ANPDF dispose d'un salarié (à temps partiel) et d'un bureau au sein de la FFF.

L'objectif pour les prochaines saisons est : la création d'un livret d'accueil qui sera remis à tous les nouveaux présidents de District et de les rencontrer par secteur quelques temps après leur élection.

Création d'une newsletter qui paraît tous les mois.

Organiser un congrès annuel et des réunions de secteur avec la présence, le plus souvent possible, du président de l'association.

Journée des Bénévoles :

**L'ensemble des participants, insiste sur la nécessité de « redonner la main » aux Districts sur le choix des participants à cette journée. Ainsi, les présidents du secteur 1 souhaitent pouvoir inviter des couples, des dirigeants qui ne sont pas forcément détenteur d'une licence « dirigeant » et dans le même temps, restreindre l'accès à ceux qui sont déjà venu dans les 5 années précédentes.**

Les incivilités : que faire face à l'accroissement des incivilités sur et en dehors des terrains ?

Un courrier a été adressé à tous les clubs par les Présidents LE GRAET et NOLORGUES.

Comment sensibiliser les pouvoirs publics afin qu'une réponse pénale soit apportée le plus rapidement possible ?

Les participants indiquent la nécessité que la convention passée avec les procureurs de la République ne reste pas uniquement au rayon des bonnes intentions. Il est indispensable que des réponses pénales adaptées et rapides soient prononcées par la justice afin d'aider les instances départementales et régionales à lutter contre le développement des incivilités et des comportements inacceptables dans un stade.

### Thèmes du prochain Congrès de CAEN:

Le président Marc TOUCHET remercie, à cette occasion, chaleureusement le Président Pierre LERESTEUX et son Comité Directeur pour l'aide financière apportée à l'organisation du futur congrès de CAEN (9/10 septembre 2022)

Deux thématiques ont été retenues par le bureau de l'ANPDF :

- Professionnalisation des instances et évolution du bénévolat.

Un débat s'engage entre les présents sur les risques et les avantages de cette évolution du statut des présidents de Ligue et District.

- Management d'une équipe de District

D'autres thèmes possibles sont proposés :

- Les modèles économiques de nos Districts
- L'impact de la vidéo (amateur ou professionnelle) sur le football amateur.

L'idée de faire des groupes de travail par strates de licenciés est avancée et retient l'attention des participants.

Bertrand VOISIN, rappelle que le congrès du 9 et 10 septembre 2022, qui va se dérouler à CAEN, se prépare dans de très bonnes conditions.

### FOOT 5 :

Marc ROUTIER, présente le dispositif FAFA « nouvelle pratique » - FOOT5 et BEACH SOCCER. 30 K€ - 200 terrains subventionnés (80 FOOT5 et 120 FUTSAL EXT.).

Subvention ANS sur QPV, ZRR et zone rurale : 50 à 80 % de subvention du projet.

Sébastien GOURDEL, indique concernant le FAFA qu'il serait nécessaire de caler les dates de montage des dossiers avec les dates des collectivités.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Marc TOUCHET, remercie tous les présents avec une mention particulière pour Bertrand VOISIN qui a organisé cette réunion et le Président de la Ligue de Normandie, Pierre LERESTEUX pour avoir assisté à nos travaux.

Le secrétaire de séance.

Vincent DUBOURG